

# Le recyclage des lampes progresse en France

Le 27 février 2012 par Stéphanie Senet



30 millions d'ampoules ont été collectées l'an dernier

4.040 tonnes de tubes néon, de lampes fluo-compactes (à basse consommation) et de lampes à diodes électroluminescentes (LED) usagés ont été collectées en France en 2011, selon les statistiques diffusées ce 27 février par Récyllum, l'éco-organisme en charge de la filière depuis août 2006.

La collecte enregistre donc une hausse de 11% des tonnages par rapport à 2010 et représente désormais plus du tiers des lampes arrivées en fin de vie au cours de l'année 2011.

Les ampoules ont été récupérées dans 21.000 points de collecte du territoire, dont plus de la moitié sont situés dans des commerces de détail, de la supérette à l'hypermarché.

Cette progression s'explique par une connaissance accrue des Français du point de collecte le plus proche de chez eux. 72% ont estimé, en 2011, l'avoir identifié, contre seulement 50% l'année précédente (1).

Selon Récyllum, 96% du produit usagé –surtout le verre et les parties métalliques- peut être valorisé. Les 4% restants sont constitués de plastiques, pour l'heure non recyclés.

*«Par exemple, le verre des tubes fluorescents est réutilisé pour fabriquer de nouveaux tubes. Avec le verre des lampes fluo-compactes, on peut réaliser de la laine de verre ou des peintures routières réfléchissantes»,* a expliqué Hervé Grimaud, directeur général de Récyllum.

Les poudres fluorescentes, qui contiennent des terres rares (silicates, aluminates), commencent également à être recyclées, grâce à un procédé mis au point par Rhodia.